



## *LA JEUNESSE DE L'ESPERANCE OU L'ESPERANCE DE LA JEUNESSE*

..la jeunesse n'est pas une période de la vie, elle est un état d'esprit...  
 Jeune est celui qui s'étonne... demande comme l'enfant insatiable : et après ?  
 Vous êtes aussi jeune que votre foi, aussi vieux que votre doute, ...  
 Si un jour votre cœur allait être mordu par le pessimisme, puisse Dieu avoir  
 pitié de votre âme de vieillard

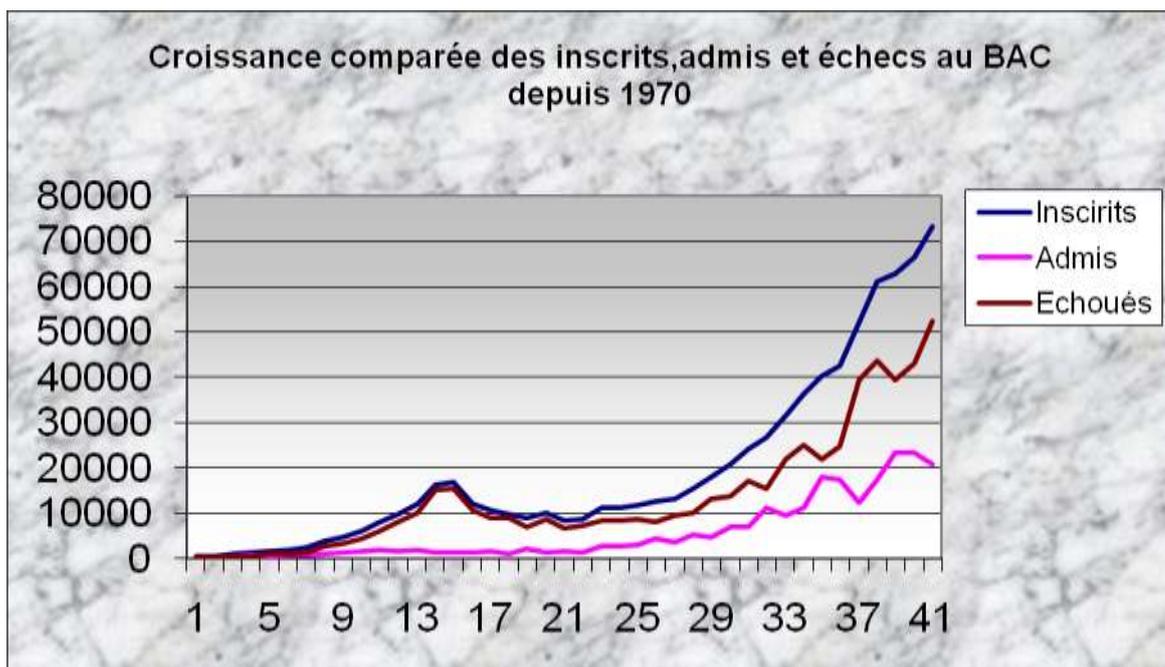
**Samuel ULLMAN**

1. Les estimations totales de la population africaine faites par le système des Nations Unies <sup>1</sup> indiquaient que cette population atteindrait probablement environ 1,3 milliard en 2025 avec une augmentation moyenne annuelle de l'ordre de 10 millions de personnes.
2. Dans cette population, l'effectif des jeunes âgés de 15 à 35 ans avait été estimé à 271 millions. Ce nombre atteindrait 467 millions en l'an 2025 soit une augmentation probable de 78 pour cent. En valeur absolue, l'augmentation moyenne annuelle serait de l'ordre de 8 millions.
3. Pratiquement en 2011 soit à mi-chemin entre 2000 et 2025, la prévision faite pour le doublement de la population des jeunes entre 2000 et 2025 ensemble se confirmer. C'est une chance pour les nations. En effet, pour se moderniser et s'insérer dans un monde plus moderne et plus compétitif, les nations ont besoin de la créativité et du dynamisme de beaucoup de jeunes. Elles ont besoin que des jeunes plus nombreux s'engagent de manière volontariste pour leur avenir et pour contribuer à créer la richesse nationale
4. Les problèmes pour insérer les jeunes dans le développement économique se posent avec la même acuité tant au nord qu'au sud de l'Afrique. En RDC comme au Kenya, en Mauritanie comme à Madagascar. Plus particulièrement dans le cas de Madagascar, l'effectif des jeunes alors estimé à environ 5,2 millions en 2000 doublerait probablement en 2025 pour atteindre probablement 10,7 millions. Ce niveau de croissance semblable à celui des autres pays, mériterait d'être traité de manière spécifique dans les programmes de développement.
5. Comme d'autres pays, le défi pour le Bénin qui n'est pourtant un pays ni en conflit ni en crise sociale, demande qu'on s'y arrête un instant. Immédiatement au moins 3 millions de jeunes entre 15 et 35 ans qui se « débrouillent » mériteraient une insertion économique et sociale plus décente.
6. Durant l'année 2011, le nombre de jeunes inscrits au BAC était de 73.310. Un total de 52.490 ont échoué. Seulement 20.820 ont réussi et pourront potentiellement prétendre à un diplôme dans l'ensemble supérieur. Cette situation est tragique pour les jeunes scolarisés mais aussi pour la nation. Déjà au moment de leur entrée à l'école primaire, les enfants de leur génération alors âgée de 6 ans comportait environ 200.000 effectifs. enfants. L'insertion économique et sociale des jeunes doit être traitée génération par génération.
7. Au flux de chaque génération viendra s'ajouter le flux de la génération suivante. Ainsi au flux de 2011 viendra s'ajouter celui de 2012, à celui de 2012 viendra s'ajouter celui de 2013, ..... à celui de 2024 viendra s'ajouter celui de 2025. Le phénomène ne donnera aucun répit et devra s'inscrire dans la durée. Il faut génération par génération, traiter du flux annuel de jeunes scolarisées ou non scolarisés, diplômés ou non diplômés . L'insertion des diplômés est nécessaire mais elle ne sera plus suffisante.

---

<sup>1</sup> Source : United Nations Population Division, World Population Prospects : the 2002 Revision

Cas du Bénin : données du Baccalauréat observées pendant 41 ans de 1970 à 2011



8. L'insécurité socio-économique qui affecte les jeunes, se manifeste sous plusieurs formes et entre autres par une insécurité de revenus, une insécurité de représentation qui ne favorise pas leur expression, une insécurité de qualification ou de maintien de qualification, une insécurité du marché du travail qui n'offre pas des opportunités aux jeunes, une insécurité de l'accès à l'emploi dans le secteur formel, une insécurité au travail à cause notamment de l'absence de mesures adéquates de protection contre les risques de perte de revenus.
9. Cette insécurité socio-économique dont sont victimes les jeunes affecte globalement la sécurité de la nation. A cause de l'absence de perspective de revenus décents, les jeunes, pris de désespoir ont été parfois entraînés dans des conflits sociaux ou dans des conflits armés qui ont secoué plusieurs pays d'Afrique.
10. A Nairobi , le nombre de gardiens placés devant et à l'intérieur des boutiques, pour assurer leur protection est impressionnant...ils sont là pratiquement tous les 20 mètres. Combien devront ils être en l'an 2025 ? C'est prendre déjà aujourd'hui un risque pour sa propre sécurité que de circuler à pied la nuit dans Johannesburg, Lagos, Dakar ou Abidjan ou Cotonou. La nation a peur de sa jeunesse au lieu d'espérer d'elle.
11. Les promesses qu'elle a faites aux jeunes n'ont pas été en effet tenues. Des objectifs légitimes avaient été fixés dans les années 1960 pour améliorer la situation socio-économique générale dont celle des jeunes par l'extension de l'emploi salarié dans le secteur formel. Il avait été visé de construire le développement socio-économique du plus grand nombre à partir de la création en grand nombre, de l'emploi dans le secteur formel. Ces objectifs auxquels les jeunes ont cru, n'ont pas été atteints.
12. Il a été au contraire noté que l'emploi dans le secteur formel s'est dégradé dans beaucoup de pays d'Afrique. Que l'extension des systèmes de protection sociale à un plus grand nombre d'individus ne s'est réalisée.. Contre toute attente, la protection sociale avait été dès l'origine conçue comme le corollaire naturel de l'extension de l'emploi au secteur formel. Ici aussi cette extension n'a pas eu lieu et les jeunes constatent qu'ils ont été pénalisés. La nation a été privée de leur capacité à innover
13. L'impact négatif de cette situation sur les systèmes de protection sociale est énorme. Sans vraie raison, il a été fait de l'emploi salarié qui existe peu, la condition pour accéder au régime de sécurité sociale. Sans prendre en compte la spécificité du contexte africain qui a un secteur informel dominant, le système actuel de protection sociale a fait du contrat de travailleur salarié la condition pour accéder à la sécurité sociale. Parce que la capacité à générer des revenus notamment à travers l'auto-emploi, n'a ni été promue ni suffisamment prise en compte, le système de protection ne protège qu'une minorité.

14. En effet, dans beaucoup de pays moins de 3 pour cent des jeunes ont un travail dans le secteur formel ou ont un système de protection sociale. Vu autrement, 97 pour cent de jeunes africains seraient sans emploi ou sans protection sociale décentes.
15. Au Kenya, la marée humaine de jeunes qui descendent journallement sur Nairobi, flânent dans les rues, ou sont assis toute la journée sur les bancs des places publiques est impressionnant. Comme dans d'autres pays d'Afrique, ils remontent tous les soirs chez eux avec la même désespérance. Le moindre « incendie politique » comme celui connu lors des dernières élections au Kenya ou en Côte d'Ivoire, est dévastateur ou porteur de menace pour les vies humaines et pour le tissu économique.
16. La nation ne fait pas assez pour informer les jeunes que l'emploi se réduit ou ne se crée plus assez dans le secteur formel, qu'au contraire le secteur informel est un secteur qui comporte pour eux de réelles d'opportunités. De leur côté, les jeunes ne consolident pas assez la confiance en eux-mêmes, pour passer de demandeurs d'emploi à créateurs d'emploi.
17. Les méthodes encore trop classiques ou trop inadaptées pour l'insertion économique ou sociale des jeunes ont montré leurs limites. Le système emploi, le système de protection sociale, de formation professionnelle, de financement de l'emploi, n'ont pas été satisfaisants. Ils ont manqué d'innovation, de concertation, de cohérence et d'intégration. Ils n'ont pas pu impulser une réelle synergie ou des effets multiplicateurs pour que l'emploi décent soit créé collectivement et engendre d'autres emplois.
18. N'y aurait il pas une interdépendance entre production agricole, construction de puits ou des pistes rurales et construction de centres de santé ? N'existerait il pas un lien entre micro crédit, micro assurance, promotion du marché du travail, droit de la femme et droit de l'enfant ?
19. Si la question de l'insertion économique et sociale des jeunes devait continuer à être sans réponse satisfaisante pour les jeunes, elle créerait une situation non seulement dramatique pour les jeunes eux-mêmes mais priverait la nation de l'apport de sa catégorie de population la plus dynamique.
20. Des programmes de développement qui continueraient de laisser sur la touche la quasi-totalité des jeunes, seraient illégitimes. Si la nation ne devait pas agir immédiatement pour la forte capacité d'innovation technologique des jeunes, pour créer un cadre favorable à l'expression et à la créativité des jeunes, elle prendrait le risque de sa propre marginalisation et de sa propre décadence.
21. L'insertion économique et sociale est un droit pour les jeunes et un impératif pour le développement de la nation.. La situation actuelle est intolérable pour les jeunes et inacceptable pour la nation qui reconnaît dans sa constitution, le droit au travail et à la protection sociale pour tous ces citoyens ?
22. Il y a désormais nécessité d'une politique et d'une stratégie globale inscrite dans la durée et qui ferait place au secteur privé, qui serait bâtie sur des programmes de réforme et de ré ingénierie de l'insertion des jeunes, qui ferait par exemple de faire remonter en amont dans les programmes d'éducation, de dialogue sur les politiques de formation professionnelle et d'accès à la formation professionnelle, de financement et d'accès au financement, les questions d'insertion économique et de protection sociale
23. Pour définir cette vision de long terme et aussi pour communiquer autour d'elle, la tâche pour la mission régaliennne de l'Etat est immense. Mais il y a des raisons d'espérer. Les jeunes sont prêts, nombreux et motivés. Là où l'enjeu a été compris, où l'Etat s'est concentré sur sa mission régaliennne pour créer un environnement favorable, pour garantir l'emploi et non pour le gérer, pour légiférer, réguler et superviser, l'emploi a été effectivement créé par les jeunes et géré par le secteur privé.
24. Une mutation a alors été observée chez les jeunes entrepreneurs. De demandeurs d'emploi ils sont devenus créateurs d'emploi capables de raisonner en véritables chefs d'entreprise. Ils ne parlent plus de dons ou d'assistanat mais de productivité et de compétitivité de leur entreprise, ils sont préoccupés par l'action pour baisser leurs couts de production pour gagner des marchés.
25. C'est bien l'espérance des jeunes et celle de la nation. Avec cette espérance, il n'y a pas de doute que le testament de Yaguine et Fodé se réalisera ici en Afrique pour améliorer la situation des jeunes, celle de leur famille et le renforcement de leur contribution à la création de la richesse nationale.

26. Des jeunes ont déjà compris que s'organiser collectivement pour négocier est un impératif pour défendre leurs droits au travail décent. Le besoin de s'organiser pour défendre leurs intérêts n'a pas été imposée à priori, elle est venue librement à postériori parce que subordonnée l'action très pratique de la gestion de la micro-entreprise créée au niveau local.
27. Après Yaguine et Fodé avec la jeunesse de leur espérance, les jeunes ont dit à la réunion d'Alexandrie : cela doit être fait, cela sera fait. Le programme MeM veut contribuer à cette espérance de la jeunesse.

F. Gbossa  
Août 2011

